



**Les chemins de l'insertion**

## **BILAN ET PERSPECTIVES ANNEE 2008**

A.L.I.C.E. : Agence de Liaison pour l'Insertion, la Création et l'Echange

[www.association-alice.fr](http://www.association-alice.fr)

**Siège social :**

24, avenue du Martelet

95800 Cergy saint Christophe

Tel : 01 34 35 34 50

Mail : [association.alice@orange.fr](mailto:association.alice@orange.fr)

**Antenne de Garges-lès-Gonesse :**

34-36, avenue Joliot-Curie

Bat. 1 – 4<sup>ème</sup> étage ; Porte 411

95140 Garges-lès-Gonesse

Tel : 01 39 86 16 93

Mail : [alicegarges@orange.fr](mailto:alicegarges@orange.fr)



## SOMMAIRE :

### 1 - La synthèse de l'année 2008

La consolidation des valeurs et le démarrage de deux projets majeurs

### 2 - L'association A.L.I.C.E. : Objet et organisation

Le fonctionnement de la structure et ses évolutions

### 3 - L'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires

Parcours d'insertion et statistiques 2008

### 4 - Les conventions

Les dispositifs sur lesquels A.L.I.C.E. effectue ses prestations

### 5 - Les perspectives 2009

Des propositions socialement innovantes et une adaptation permanente aux nouveaux dispositifs.

## 1 - La synthèse de l'année 2008

### ALICE et le contexte global de l'insertion

ALICE a fait face au cours de l'année 2008 à de fortes fluctuations et incertitudes en ce qui concerne les différents conventionnements de l'Association. Cette situation est consécutive à l'évolution des politiques publiques et à la mise en place, annoncée ou effective, de nouveaux dispositifs :

- La réduction drastique du périmètre de l'ASI (Appui Social Individualisé) a conduit Alice à abandonner sa participation à ce dispositif, qui doit définitivement disparaître en 2010.
- Le dispositif EDEN / Chéquiers Conseil a été supprimé en cours d'année et sera remplacé au 1er janvier 2009 par le dispositif NACRE (Nouvelle Aide aux Créateurs d'Entreprise), piloté par le Conseil Régional Ile de France et la Caisse des Dépôts et Consignations.
- La convention Objectif Projet (OP) de l'ANPE a été abandonnée en début d'année et la promulgation de nouveaux appels d'offres a contraint les acteurs de l'accompagnement des demandeurs d'emploi à constituer des groupements, afin de pouvoir offrir l'éventail de compétences et le maillage géographique requis.
- La loi sur le Revenu de Solidarité Active (RSA) a été promulguée en novembre 2008 et sa mise en place (conçue pour encourager le retour au travail des Rmistes et réduire le nombre de travailleurs pauvres) pourrait se traduire courant 2009 par une refonte de la politique d'insertion du Conseil Général du Val d'Oise et de ses dispositifs, mis en place il y a deux ans. Au cours de l'année 2008, les effets de la réduction du nombre de places de bénéficiaires, attribuées dans le cadre des actuelles conventions Activation vers l'Emploi et Création d'Entreprise, se sont fait sentir pour l'ensemble des acteurs concernés par le Plan Départemental d'Insertion.

Ce contexte de contraction des dispositifs d'insertion a eu pour conséquence une nouvelle baisse du nombre de personnes accueillies par ALICE en 2008 : 587, à comparer avec 663 en 2007. Les bénéficiaires étant entrés en phase de mise en œuvre de leur projet de recherche d'emploi ou de création d'entreprise (accompagnement renforcé) sont au nombre de 352, soit un ratio « accompagnés / accueillis » de 60%.

#### La situation de l'emploi à l'échelon national :

En ce qui concerne la situation à l'échelon national, le chômage a été orienté à la hausse à partir de mai 2008 et la crise économique mondiale a largement amplifié le phénomène. La barre symbolique des deux millions de chômeurs a été de nouveau atteinte en novembre 2008, ce qui correspond au retour à une situation d'il y a 18 mois.

En fin d'année, 2 114 300 demandeurs d'emploi étaient répertoriés, ce qui représente une augmentation de 11,4% sur un an. Au global, le taux de chômage s'élevait fin 2008 à 7,8% de la population active (en métropole).

L'intérim, indicateur avancé du chômage, a été particulièrement touché avec une chute de 22,3% de volume d'activité sur l'ensemble de l'année 2008 et la suppression de 160 000 postes.

Le PIB national a augmenté en volume de 0,7% en 2008, en très net recul par rapport à l'année précédente (2,2%), générant ainsi une situation de destruction d'emplois.

Sur la lancée de 2007, le nombre de Rmistes a diminué de 3% en 2008 et concernait au 31 décembre 1,12 millions de personnes (-34 000 bénéficiaires par rapport à l'année précédente). Une inversion de tendance est malheureusement à craindre dès le premier semestre 2009.

**En dépit de la dégradation du contexte social, perceptible depuis mai 2008, le taux de succès du retour à l'emploi des personnes accompagnées par ALICE reste stable à 57%, inchangé par rapport aux deux années précédentes.**

La situation de la création d'entreprise :

**Avec 325 700 entreprises créées**, l'année 2008 souligne la bonne santé de l'entrepreneuriat en France. Ce chiffre est en augmentation de 3,1 % par rapport à l'année précédente au cours de laquelle 321 478 nouvelles sociétés avaient été comptabilisées.

Ce dynamisme est toutefois à nuancer en raison de la progression de 15% du nombre d'entreprises en faillite (la plus forte augmentation depuis 1992) et par le renversement de tendance de la création d'entreprise, notée en toute fin d'année : baisse de 8,8% du nombre de créations d'entreprises en décembre 2008 par rapport au mois précédent.

Ce sont principalement les jeunes structures qui ont déposé le bilan en 2008 : plus de la moitié des défaillances recensées ont touché des entreprises de 0 à 5 ans d'existence. Trois secteurs ont été particulièrement affectés : le bâtiment (14 280 cas de défaillances), l'industrie (3 500) et l'immobilier (2 240).

**Le nouveau statut d'auto-entrepreneur** qui entrera en vigueur le 1er janvier 2009 devrait largement inverser cette tendance récente et redonner une certaine vitalité à la création d'activités nouvelles. Il permet en effet par des formalités simplifiées de tester la viabilité un projet de création d'entreprise.

L'impact sur le dynamisme économique de cette nouvelle mesure reste difficile à évaluer, beaucoup d'auto-entrepreneurs risquant de se cantonner à une activité de complément, sans développement significatif et sans création d'emplois supplémentaires.



### La performance d'ALICE :

Les résultats de l'activité d'ALICE ont été les suivants pour l'année 2008 :

- Bénéficiaires ayant retrouvé un emploi : 116 (- 6% par rapport à 2007)
- Bénéficiaires ayant engagé une action de formation : 31 (stable par rapport à 2007)
- Bénéficiaires ayant mené à bien leur projet de création d'entreprise : 15, en diminution par rapport à 2007 qui avait vu l'aboutissement de 48 projets.

La situation de la création d'entreprise en 2008 a été fortement impactée pendant une grande partie de l'année par le gel du dispositif de prêt à taux zéro dédié aux porteurs de projet en insertion. De nombreux créateurs ont par ailleurs différé leur installation dans la perspective de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur dont le lancement a été annoncé pour janvier 2009 et qui offre des facilités au plan fiscal et social. On a pu également noter une faiblesse relative des projets accompagnés et du profil des porteurs de projets.



Légère décroissance du volume d'activité d'ALICE ...

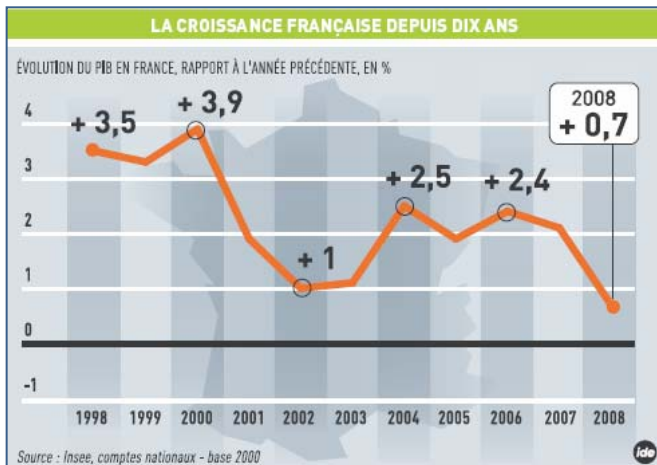


587 personnes reçues (- 11 %)  
352 personnes accompagnées (- 14 %)

...avec une bonne tenue des résultats du retour à l'emploi et un décrochage très net des concrétisations de créations d'entreprise.



116 retours à l'emploi (- 6 %)  
31 entrées en formation (stable)  
15 créations d'entreprise (48 en 2007)



## Les faits marquants de l'année 2008 et les orientations stratégiques

ALICE s'est positionnée début 2008 sur les nouveaux appels d'offres de l'ANPE, dont les conditions obligent les soumissionnaires à mutualiser leurs champs de compétences. Un contrat EPCE (Entretien Préalable à la Création d'Entreprise), au sein d'un groupement dont l'opérateur est le cabinet De Pauw, a été obtenu. Celui-ci a permis l'ouverture de locaux à Garges-lès-Gonesse, dans l'Hôtel d'Entreprises Espace Europe.

Un projet d'Ecole pour l'Insertion par la Création d'Entreprise (ELICE95) a été mise en place sur le site de Garges-lès-Gonesse, par essaimage d'un concept original, opérationnel dans le Département des Hauts de Seine (ELICE92). Fin 2008, les discussions concernant le financement de l'action étaient en cours avec les principaux partenaires potentiels : Le Conseil Régional Ile de France, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Communauté d'Agglomération Val de France. Le mécénat d'entreprise sera également sollicité.

ALICE a renouvelé début 2008 sa convention Activation vers l'Emploi avec le Conseil Général du Val d'Oise (CGVO) et a étendu en cours d'année la convention Création d'Entreprise à un troisième territoire du Département : Pays de France.

Dans l'attente de la mise en place du RSA, les conventions du Conseil Général ont été reconduites pour l'intégralité de l'année 2009, avec toutefois une diminution significative, effective dès 2008, du nombre de places accordées.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau dispositif NACRE, une labellisation par la Région a été obtenue fin 2008, pour une durée de trois ans. Celle-ci ne garantit malheureusement pas la mise en place d'un conventionnement sur cette période.

Un nouveau contrat a été obtenu avec la ville de Cergy. Il concerne l'accompagnement de bénéficiaires vers des chantiers d'insertion dans le cadre de la réhabilitation du quartier de la Croix-Petit (secteur de Cergy-Préfecture) et permet à ALICE de devenir un acteur de la politique de renouvellement urbain, actuellement en cours.

Une journée de réflexion sur le thème « Les valeurs d'ALICE dans un environnement institutionnel et un marché des prestations d'insertion en évolution » s'est tenue le 28 mars 2008. Elle a réuni l'ensemble des salariés et le Conseil d'Administration. Cet évènement a été à l'origine du lancement du projet « Parrainage vers l'Emploi et la Création d'Entreprise », en tant qu'activité transversale aux différentes actions menées par ALICE.

Enfin, ALICE s'est engagée courant 2008 dans un Dispositif Local d'Accompagnement (avec Prisme 95), en liaison avec sa stratégie de diversification et de développement.

### **La conduite opérationnelle d'ALICE en 2008**

ALICE a fonctionné à effectif constant au cours de l'année 2008, malgré les tensions créées sur l'activité « emploi », consécutives à la diminution des orientations vers l'Association.

L'Association a poursuivi ses missions, en ligne avec son projet associatif et le souci de fournir un travail de qualité a été constant, aussi bien dans la prestation individuelle d'accompagnement que sur les ateliers collectifs.

L'ouverture du site de Garges-lès-Gonesse a permis de constituer une base opérationnelle, qui a été largement utilisée dans le cadre de l'élaboration du projet ELICE95. La convention EPCE, ainsi que les espoirs fondés sur ELICE95 et le dispositif NACRE, devraient permettre de pérenniser cette nouvelle implantation.

D'un point de vue budgétaire, le déficit constaté est consécutif à la réduction du volume des conventionnements de l'Association, dans un contexte de maîtrise des dépenses.

### L'année à venir

L'année 2009 constituera une année charnière pour l'Association, en raison de la prévision de lancement d'**ELICE95, Ecole pour l'Insertion par la Création d'Entreprise**, sur le site de Garges-lès-Gonesse. Les efforts d'implantation d'ALICE sur l'Est du Département du Val d'Oise, engagés depuis plusieurs années, devraient ainsi se matérialiser. Un défi important sera bien évidemment à relever et toutes les énergies seront mobilisées vers la réussite du projet qui devra acquérir sa maturité avec un socle de financement sécurisé et un partenariat durable.

Le projet « **Parrainage vers l'Emploi et la Création d'Entreprise** » va également se développer en 2009 et contribuera à la réalisation d'un avantage comparatif sur le marché de l'insertion, avec l'objectif d'améliorer de façon significative le retour à l'emploi et la pérennité des entreprises créées par les bénéficiaires de l'Association.

La mise en place du RSA constituera un évènement majeur dans la mesure où il pourrait remettre en cause les conventions actuelles du Conseil Général du Val d'Oise. De nouveaux dispositifs et financements seront à inventer et ALICE souhaite bien évidemment être partie prenante dans la réflexion de mise en place du dispositif.

ALICE poursuivra en 2009 sa stratégie de diversification et de développement, se caractérisant par une recherche constante de nouvelles opportunités, en cohérence avec ses valeurs et son projet associatif.

En raison de la crise économique, le contexte social de 2009 sera particulièrement difficile, avec d'importantes destructions d'emplois prévues. L'impact de cette situation sur l'activité d'ALICE ne peut être appréhendé à l'heure actuelle et dépendra largement des politiques publiques qui seront mises en oeuvre.

## 2 - L'association A.L.I.C.E. : Objet et organisation

### Les missions de l'Association

ALICE est une association à but non lucratif qui œuvre depuis 1991 pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi sur l'agglomération de Cergy-Pontoise et dans le département du Val d'Oise. Aujourd'hui, constituée d'une douzaine de salariés et de quelques bénévoles, ALICE assure un accompagnement personnalisé des personnes dans leur parcours d'insertion et de réalisation de leur projet.

Les actions concernent principalement le placement en emploi, la résolution de difficultés sociales et le soutien à la création d'entreprise. Les méthodes d'accompagnement s'appuient sur une pédagogie éducative qui attribue une place prépondérante au respect de la personne, à l'engagement mutuel, à l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité.

La qualité des prestations fournies par ALICE réside donc dans la prise en compte du bénéficiaire en tant que personne dans sa globalité, pour lui permettre d'aborder l'emploi avec le maximum de préparation et de confiance. Nous nous attachons à restaurer l'identité des personnes accompagnées par l'écoute, le bilan des atouts professionnels et personnels, les évaluations en milieu de travail, la formation ou la remise à niveau, l'accompagnement sur les démarches d'insertion sociale, la valorisation des progrès accomplis, la mise en relation avec les entreprises et le suivi dans les premiers temps de la prise de poste.

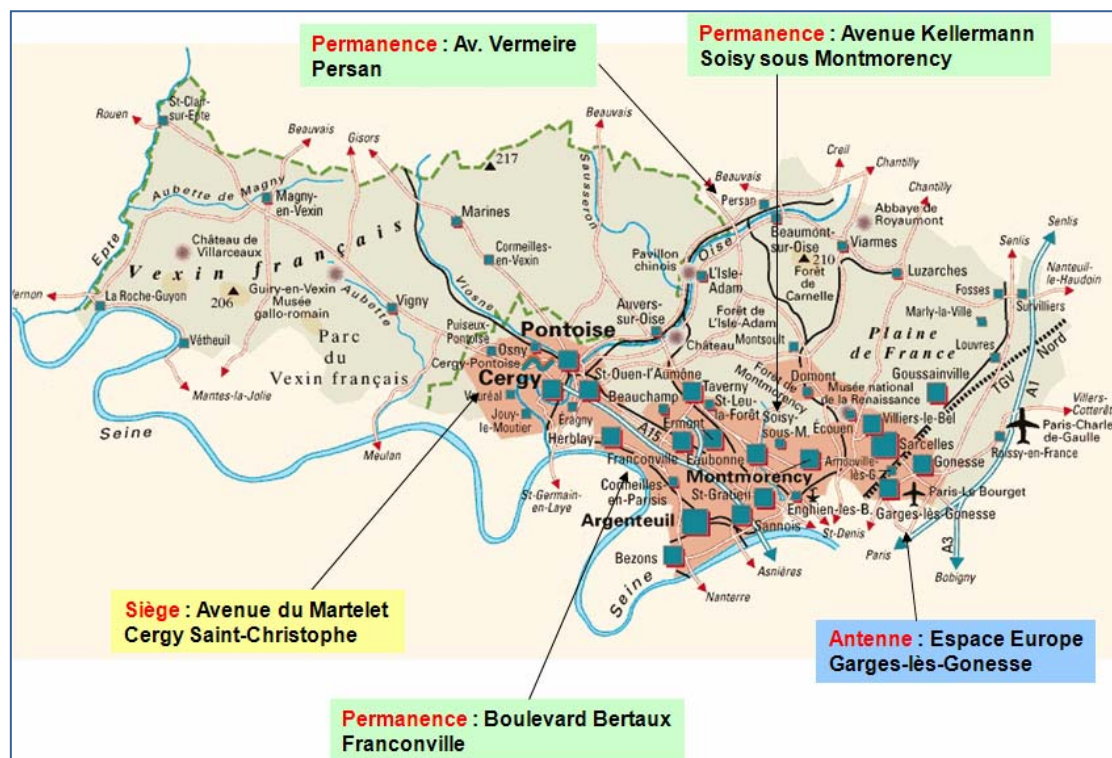
**ALICE recherche une insertion professionnelle de qualité et durable des personnes accompagnées.**

*Objet de l'Association (extrait des statuts déposés le 8 avril 1991) :*

*L'Association a pour objet de promouvoir un développement économique solidaire, en particulier par L'insertion professionnelle et sociale, La création d'activités et d'emplois socialement utiles, Le développement de réseaux de solidarité et d'échange entre les entreprises locales et la société civile.*

### Les implantations d'ALICE au sein du Département

ALICE est implantée depuis sa création à Cergy-Pontoise et a ouvert début 2008 une antenne à Garges-lès-Gonesse. Les prestations d'accompagnement à la création d'entreprise sont également assurées sur les permanences de Soisy-sous-Montmorency, Persan et Franconville.



### Le Conseil d'Administration et la gouvernance de l'Association :

Le Conseil d'Administration de l'Association est constitué de sept membres, suite à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 20 mai 2008 :

<i>Nom</i>	<i>Conseil d'administration</i>	<i>Fonction au sein du bureau</i>
<i>LEPARMENTIER François</i>	<i>Président</i>	<i>Président</i>
<i>DAEUBERT Michel</i>	<i>Membre</i>	<i>Trésorier</i>
<i>DESCHOUX Michel</i>	<i>Membre</i>	<i>Secrétaire</i>
<i>CHATELIN Marie-Claude</i>	<i>Membre</i>	<i>Membre</i>
<i>LANG Marc</i>	<i>Membre</i>	
<i>VANNESSON Christiane</i>	<i>Membre</i>	
<i>DECROIX Bernard</i>	<i>Membre</i>	

Au cours de l'année 2008, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois et le bureau a assuré la gestion de l'Association avec une périodicité mensuelle des réunions.

Les grandes orientations de l'association (conduite de projets, actions de diversification et de développement, anticipation des refontes des dispositifs d'insertion et des évolutions des politiques publiques...) sont discutées au niveau d'un Comité de Pilotage (constitué d'un représentant de chacune des instances de l'Association) qui émet des recommandations au Bureau.

La composition du Comité de Pilotage, qui s'est réuni six fois au cours de l'année 2008, est actuellement la suivante :

- Un représentant du Conseil d'Administration : François LEPARMENTIER
- Le Directeur de l'Association : Pierre MILANDOU
- Un représentant du Pôle Administratif : Fabienne FRICHET
- Un représentant du Pôle Emploi : Anne-Pauline ARENE
- Un représentant du Pôle Création d'Entreprise : Philippe BEGUE
- Une représentante des bénévoles : Marie-Claude CHATELIN

L'association est représentée dans le Conseil d'Administration de Prisme 95, organisme de financement solidaire, basé à Cergy et membre du réseau France Active.

### **Le personnel permanent :**

L'effectif salarié d'ALICE est demeuré constant au cours de l'année et s'est élevé à 12 personnes. Philippe BEGUE a rejoint l'Association à l'automne 2008 en tant que porteur du projet ELICE95.

### **Les partenariats et réseaux :**

ALICE est membre de l'Observatoire des Actions du Conseil Général, organisation qui regroupe les principales structures qui effectuent des missions d'insertion socioprofessionnelles sur le Département.

L'Association a signé des conventions de partenariats, concernant la mise à disposition de moyens avec les organismes suivants :

#### Pour l'Accueil dans les locaux d'ALICE :

L'ADIE (Association pour le Droit à l'initiative économique) : permanence dans les locaux d'ALICE

IFFIP (Institut Francilien de Formation et d'Insertion Professionnelle) : prêt de salle

#### Pour l'hébergement des permanences d'ALICE :

CAVAM, pour la permanence de Soisy-sous-Montmorency

SJT (Solidarité et jalons pour le Travail), pour la permanence de Persan

IFAC95, pour la permanence de Franconville

### 3 - L'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires

#### Le parcours d'insertion d' A.L.I.C.E.

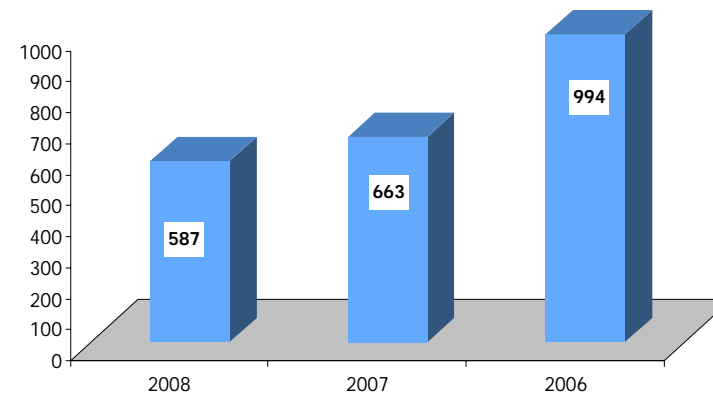
Le parcours d'accès à l'emploi comporte la réalisation d'un bilan professionnel et personnel, la validation d'une orientation professionnelle, l'évaluation des difficultés à surmonter, la formation aux techniques de recherche d'emploi, la formation aux outils bureautiques, le placement en emploi. Les parcours proposés alternent entre entretiens individuels et ateliers collectifs.

Lorsque les candidats accèdent à l'emploi, l'association assure une médiation facilitant l'intégration en entreprise, la résolution des difficultés sociales, la consolidation de la situation professionnelle le cas échéant. Le parcours d'aide à la création d'entreprise comprend une phase d'étude de faisabilité du projet, une phase de montage économique et financier du projet, une phase d'aide à la recherche de financements et un accompagnement pour assurer le lancement et développement de l'activité.

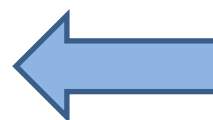
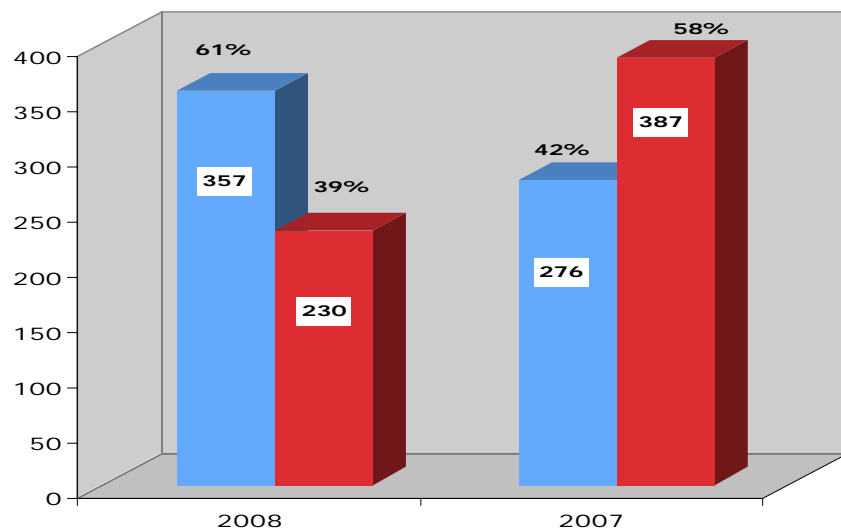
#### L'accueil en 2008

ALICE a accueilli 587 bénéficiaires en 2008. La diminution par rapport aux années précédentes est liée à la contraction des conventions, dans un contexte global d'amélioration de la situation du chômage.

Personnes reçues



Les caractéristiques du public accueilli et accompagné par ALICE

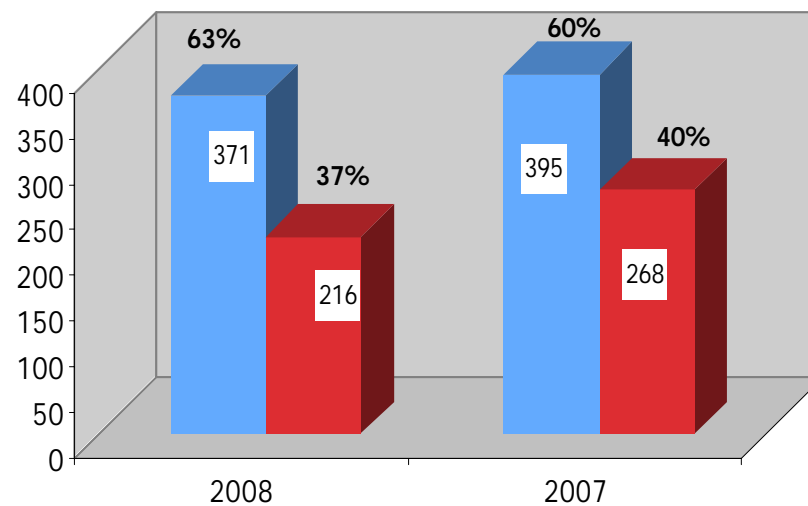


61% des personnes suivies en 2009 ont été orientées vers l'Association au cours de l'année.

Le public accueilli est majoritairement masculin (63%). Il progresse de 3% par rapport à l'année précédente.

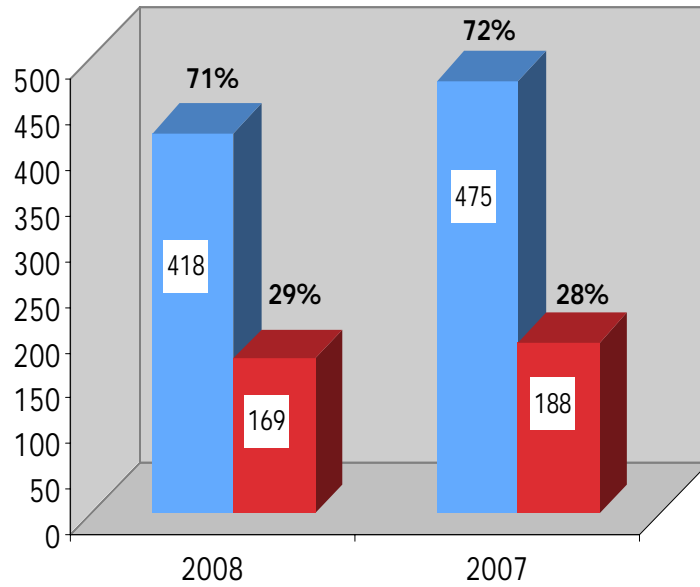


Sexe



Les caractéristiques du public accueilli et accompagné par ALICE

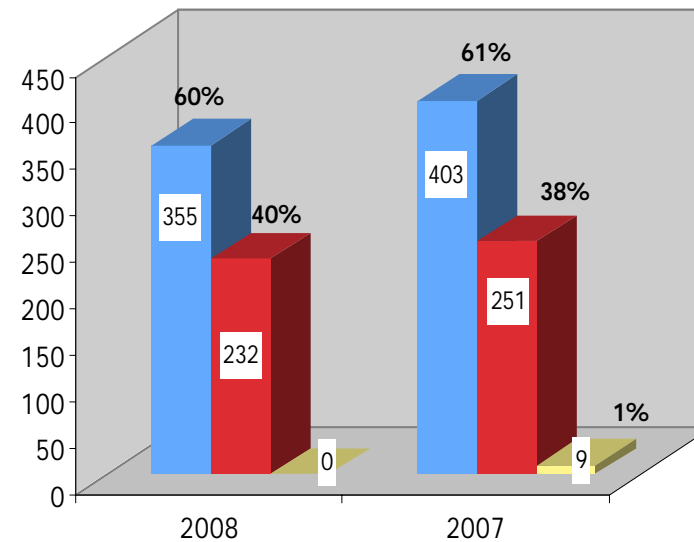
Nationalité



La proportion de personnes reçues de nationalité française est stable (71%).

60 % des personnes reçues vivent en couple ; 40 % vivent seules.

Situation familiale

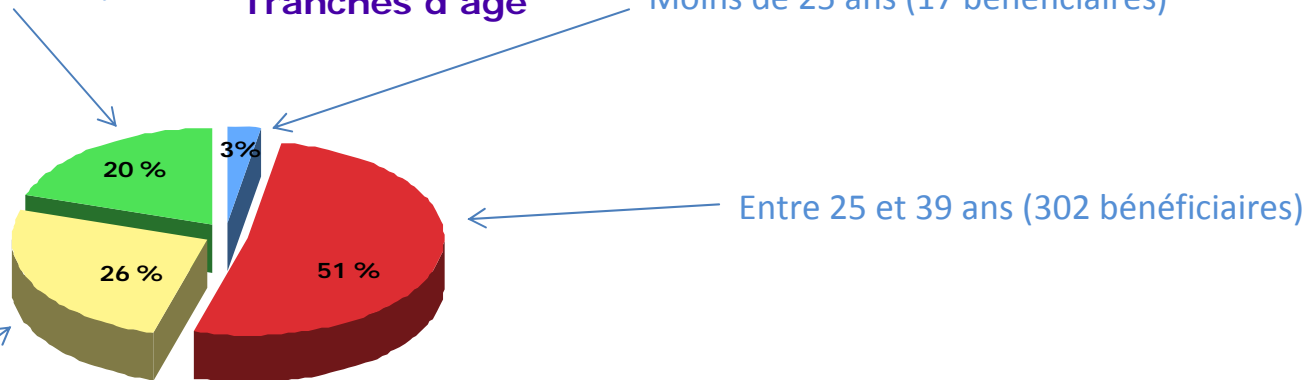


Les caractéristiques du public accueilli et accompagné par ALICE

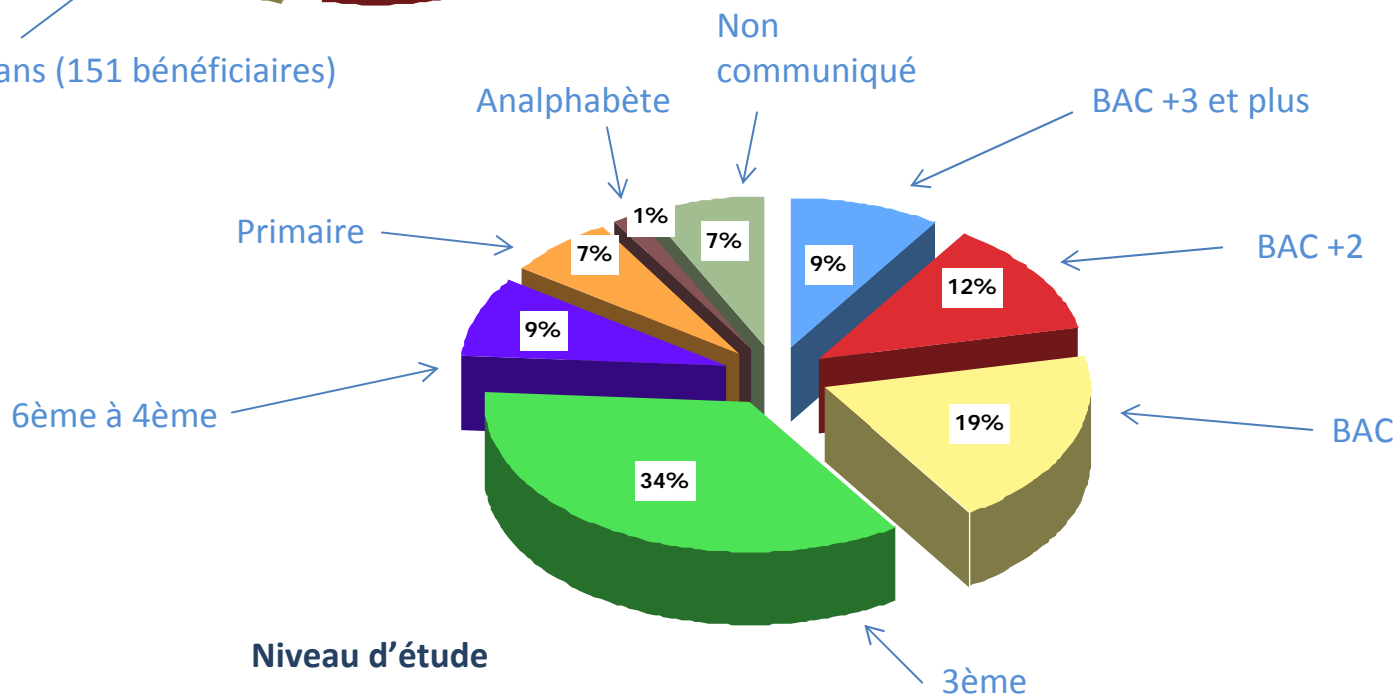
50 ans et plus (117 bénéficiaires)

Tranches d'âge

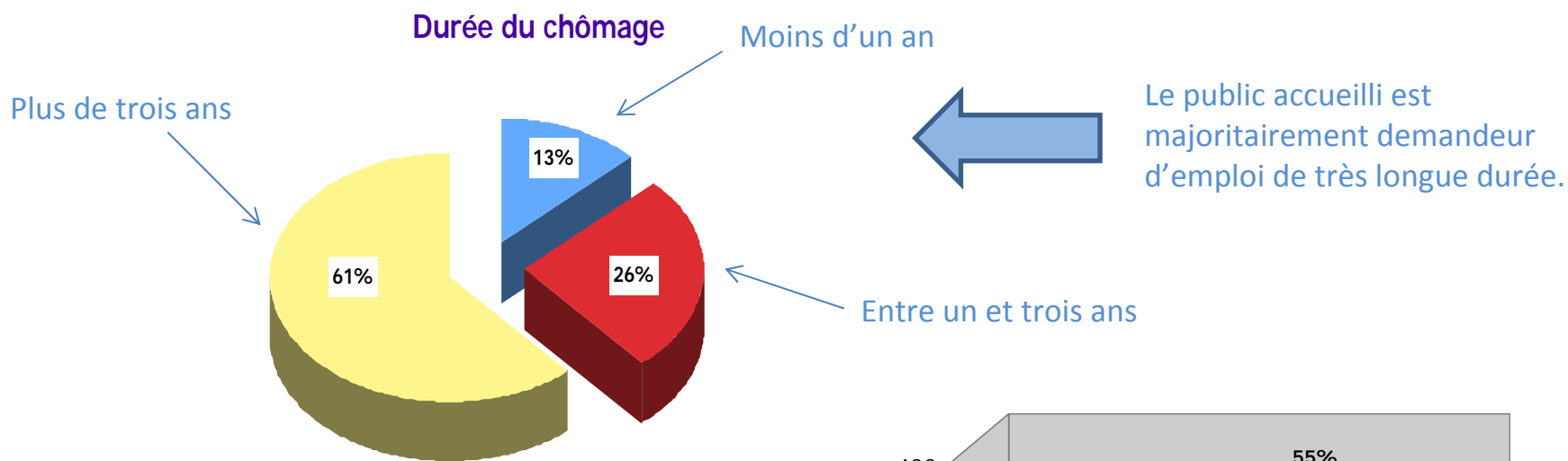
Moins de 25 ans (17 bénéficiaires)



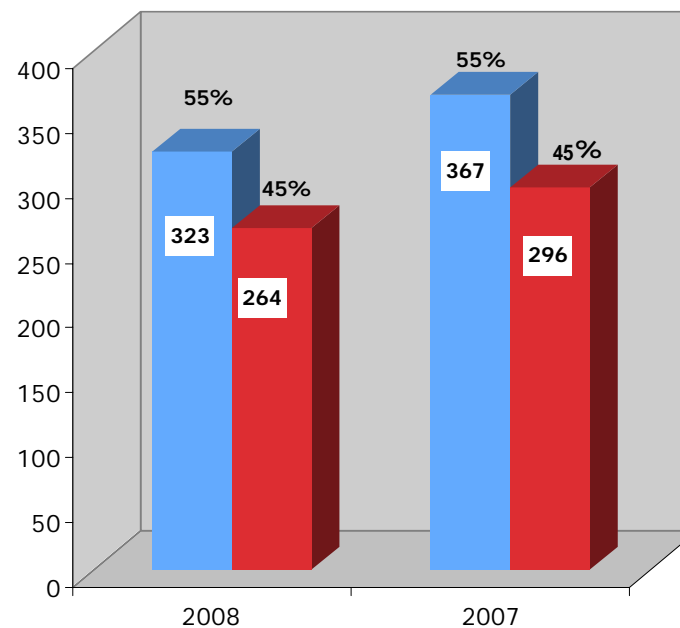
Entre 40 et 49 ans (151 bénéficiaires)



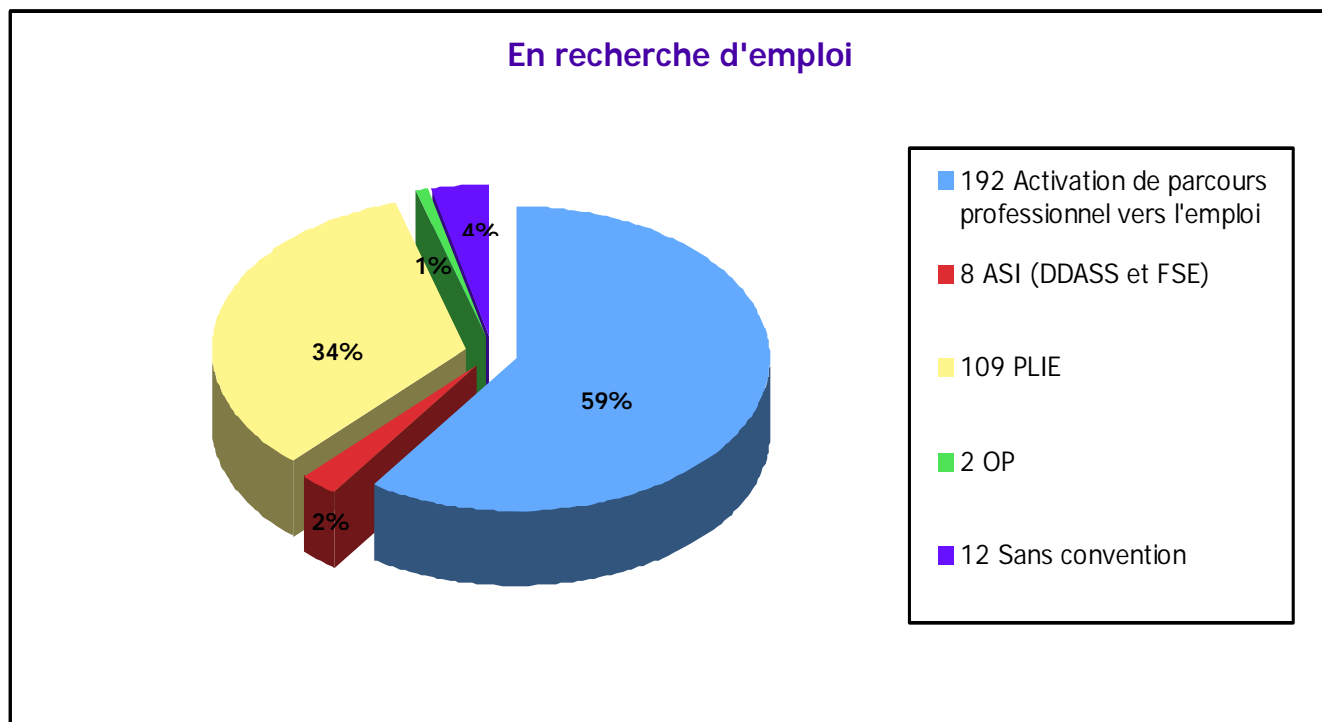
Les caractéristiques du public accueilli et accompagné par ALICE



La proportion des demandeurs d'emploi (55%) et porteurs de projet de création d'entreprise (45%) demeure identique à celle de l'année précédente.



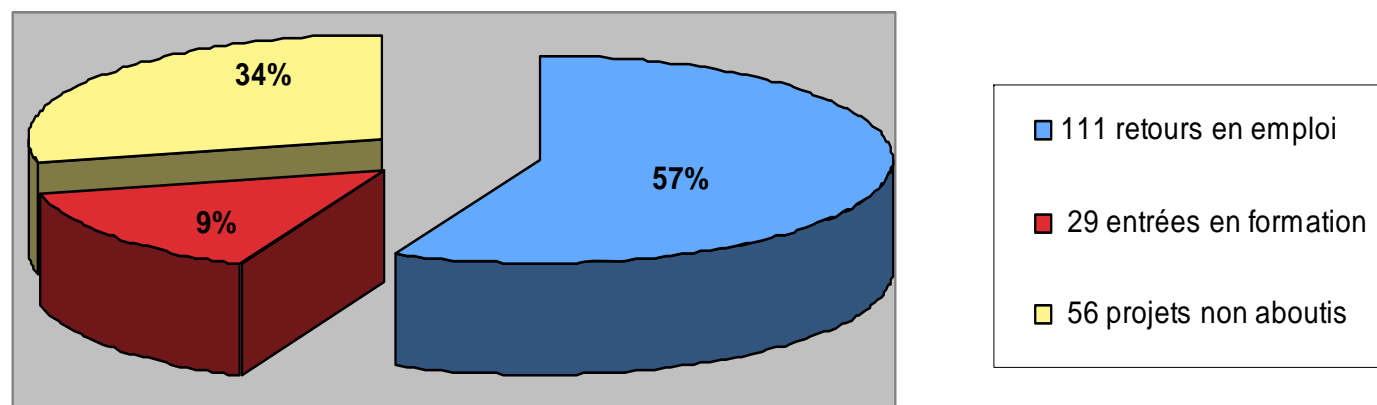
## Le pôle accompagnement vers l'emploi



Les bénéficiaires ayant un projet d'accès à l'emploi sont majoritairement suivis sur les conventions Activation / Conseil Général (59%) et PLIE (34%).

## Le pôle accompagnement vers l'emploi

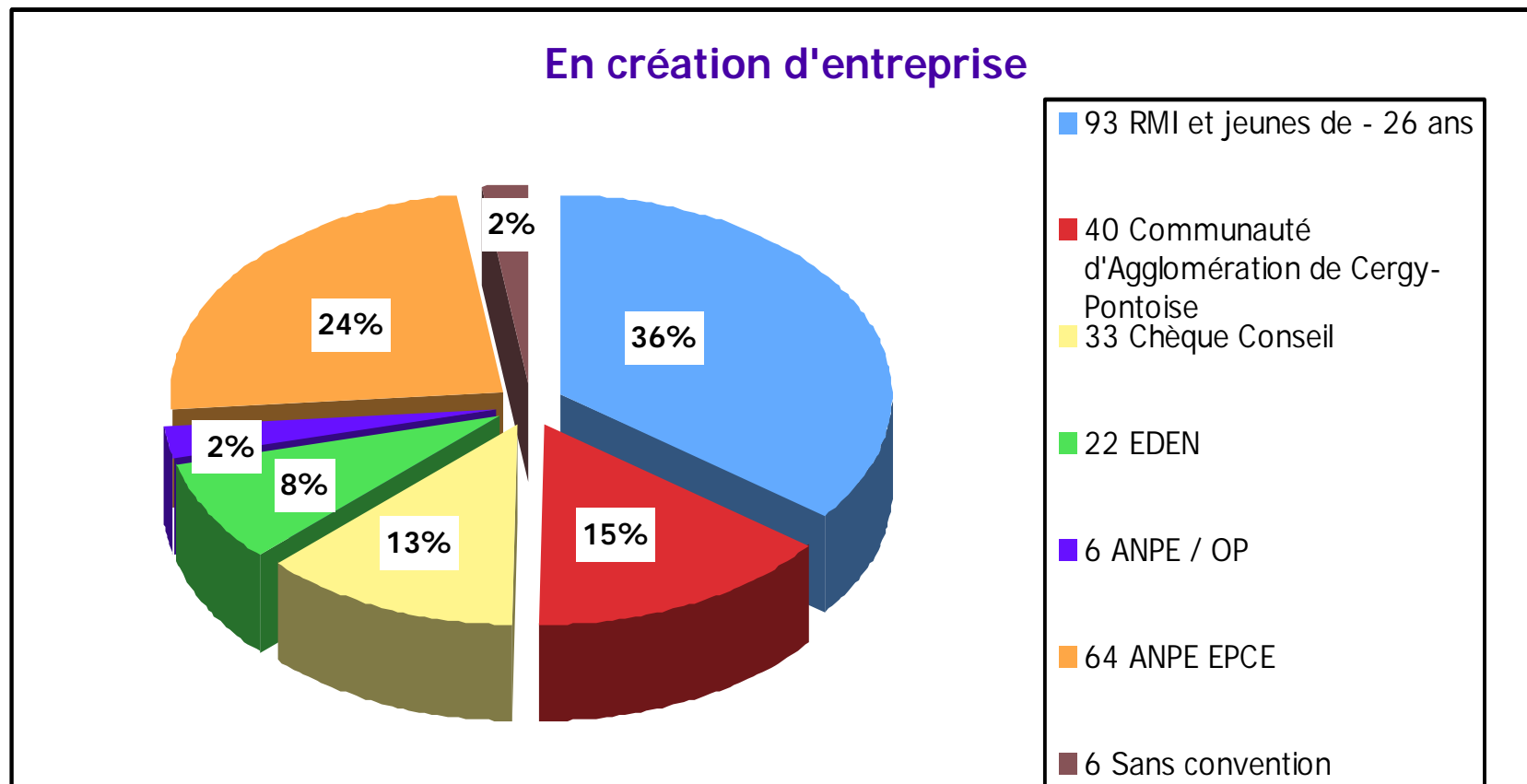
57% des personnes accompagnées ont obtenu un emploi  
La proportion des personnes accédant à un emploi se maintient en 2008



Les contrats obtenus se répartissent de la façon suivante : CDD (31%), contrat aidés (36 %), CDI (12%).

Les CDI sont en baisse de 2%, les CDD en hausse de 8% par rapport à 2007.

Le pôle accompagnement vers la création d'entreprise : Répartition des porteurs de projet par type d'action



Les porteurs de projet de création d'entreprise sont majoritairement suivis sur les actions :  
Conseil Général 36%, EPCE 24%, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise 15%;

## 4 - Les conventions

### **La convention « Activation », financée par le Conseil Général du Val d'Oise**

L'objectif de la convention « Activation du parcours professionnel vers l'emploi » est de soutenir la construction d'un projet professionnel réaliste et réalisable, de faciliter l'accès à l'emploi et à la formation, ainsi que d'accompagner dans l'emploi.

Sont éligibles à ce dispositif les bénéficiaires du RMI ou de l'API, en recherche active d'un emploi. La convention s'adresse aux habitants de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Les bénéficiaires sont orientés vers ALICE par une assistante sociale de Mairie ou par le service social départemental.

### **La convention PLIE de Cergy**

L'objectif de la convention signée avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Cergy est de soutenir l'accès à l'emploi durable des demandeurs d'emploi de longue durée, rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle.

Le public concerné est constitué par des chômeurs de longue durée, en recherche active d'emploi, habitant les villes de Cergy, Eragny sur Oise, Jouy-le-Moutier et Vauréal.

L'inscription se fait sur orientation des structures habilitées (ANPE, Services emploi, Service Insertion Sociale et Professionnelle).

### La convention « Création d'entreprise », financée par le Conseil Général du Val d'Oise

Le dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise du Conseil Général du Val d'Oise a pour but de conseiller et accompagner vers la création d'entreprise et le développement de l'activité des bénéficiaires du RMI ou de l'API, ainsi que des jeunes de 18 à 26 ans. Trois secteurs du Département sont concernés par l'action : Vexin / Ville-Nouvelle, Pays de France et Vallée de Montmorency.

L'inscription des bénéficiaires se fait sur orientation d'une assistante sociale de Mairie, du service social départemental ou d'un opérateur évaluateur agréé.



### **La convention « création d'entreprise », financée par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise**

L'objectif du dispositif est de financer les prestations de conseil et d'accompagnement, reçues par les demandeurs d'emploi, porteurs de projet de création d'entreprise. Les bénéficiaires sont les demandeurs d'emploi domiciliés sur l'Agglomération de Cergy-Pontoise (ensemble de 13 communes).

### **La convention Objectif Projet (OP) de l'ANPE**

Les objectifs de cette convention est l'aide à la construction et à la validation du projet professionnel ou de création d'entreprise. Le public éligible est constitué par les demandeurs d'emploi, inscrits à l'ANPE. Les territoires d'intervention sont l'agglomération de Cergy-Pontoise, et les secteurs de Garges-lès-Gonesse, Franconville et Vallée de Montmorency. L'inscription se fait sur orientation des agences ANPE.

L'Objectif Projet a été abandonné à l'issue du premier trimestre 2008, suite à la refonte des dispositifs de l'ANPE.

### **La convention Entretien Préalable à la Création d'Entreprise (EPCE) avec l'ANPE**

L'objectif principal du dispositif EPCE est de permettre au créateur d'entreprise :

- de déterminer les atouts et les faiblesses de son projet
- d'en estimer la faisabilité
- de formaliser un plan d'action

Le dispositif consiste à permettre au créateur de rencontrer à plusieurs reprises un professionnel qui réalise un diagnostic du projet. Il convient particulièrement aux personnes qui sont au stade de l'idée et qui ont besoin d'être guidées dans les différentes étapes de la création d'entreprise.

### **Le dispositif EDEN / Chéquiers Conseil ACCRE**

L'objet du dispositif EDEN est de financer les prestations de conseil et d'accompagnement reçues par les bénéficiaires de l'Avance Remboursable au titre de l'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRE).

Les porteurs de projet éligibles sont des bénéficiaires de minima sociaux (RMI, API, ASS), des jeunes de 18 à 25 ans et des créateurs de 50 ans et plus.

Le secteur d'intervention correspond à l'ensemble du Département du Val d'Oise. Le financement est assuré par le biais de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP). Le délégataire du dispositif est Prisme 95.

## 5 - Les perspectives 2009

Les perspectives de développement de l'association et la recherche de nouvelles opportunités pour l'année 2009 seront principalement liées à la mise en place de deux nouveaux dispositifs : le **RSA** (Revenu de Solidarité Active) et le **NACRE** (Nouvel Accompagnement pour la Création et le Reprise d'Entreprise), ainsi à l'accomplissement de deux projets structurants pour l'Association : **ELICE95** (Ecole pour l'Insertion par la Création d'Entreprise) et **Parrainage**.

### La mise en place des nouveaux dispositifs : le RSA

Le Revenu de Solidarité Active sera officiellement mis en place au 1<sup>er</sup> juillet 2009. A la suite d'une phase expérimentale du RSA sur Argenteuil / Bezons, les dispositifs d'insertion du Conseil Général du Val d'Oise devraient être remaniés et ALICE devra être en mesure de répondre de façon adaptée aux nouvelles exigences.

Une veille stratégique sur les nouveaux dispositifs a été mise en place à cet effet.



## La mise en place des nouveaux dispositifs : le NACRE



Nacre est le nouveau dispositif dédié aux chômeurs créateurs-repreneurs d'entreprise qui remplace à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les dispositifs Eden et chéquiers-conseils.

À la différence d'Eden (avance remboursable) et des chéquiers-conseils (une aide pour bénéficier de conseils spécialisés, mais qui variait fortement en fonction des départements et des prestataires), le Nacre se veut un accompagnement multiforme sur le long terme. Il se découpe en 3 phases :

### 1 : Aide au montage du projet :

En amont de l'immatriculation, le porteur de projet se verra conseillé sur son idée. Aide au business plan, étude de marché, etc : toutes les étapes préparatoires lui seront expliquées et il pourra être orienté vers des spécialistes. Si le projet ne semble pas viable, le créateur sera conseillé pour le reformater.

### 2 : Structuration financière et intermédiation bancaire :

Cette phase correspond à l'instruction du plan de financement. Le créateur pourra bénéficier d'un prêt à taux zéro via la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce prêt, de 5 000 euros en moyenne, est conditionné par l'octroi d'un prêt bancaire d'une durée et d'un montant au moins équivalent. À la différence des systèmes antérieurs, le Nacre a des contraintes temporelles : un créateur ne devra pas attendre plus de 9 mois entre le début de sa démarche et l'octroi de ce prêt.

### 3 : Appui au démarrage et au développement :

Le créateur bénéficie avec le Nacre d'un véritable accompagnement tout au long des 3 premières années d'existence de son entreprise. Choix de gestion, développement, embauche... : le créateur sera conseillé par des professionnels. Et ceci même s'il n'a pas bénéficié des aides Nacre 1 et 2 (aide au montage du projet et prêt à taux zéro).

## Le projet Parrainage

L'objectif du projet est de faciliter l'accès à l'emploi ou à la création d'entreprise des personnes suivies au sein de l'Association en leur proposant un accompagnement par un parrain bénévole issu du monde de l'entreprise. Le parrain travaillera en étroite collaboration avec un conseiller référent salarié d'ALICE.

En fonction du champ d'activité choisi, le parrain pourra :

- Aider les candidats, individuellement, en donnant des conseils, des nouvelles pistes de recherche, des contacts en entreprise, des opportunités d'emploi à saisir...etc.
- Enrichir la prestation d'ALICE en participant à l'animation, notamment des ateliers de formation aux techniques de recherche d'emploi.
- Transmettre aux porteurs de projet de création d'entreprise son expérience professionnelle, les mettre en rapport avec des responsables d'entreprise.
- Aider les candidats créateurs sur la recherche de partenariats d'affaires ou les conseiller dans un domaine précis.
- Faire connaître ALICE à un réseau d'entreprises susceptibles de recruter, d'accorder des stages pratiques, de permettre la visite de sites de production ou la découverte de métiers et postes de travail.

Le parrain devra être un cadre en activité ou retraité actif, fort d'un réseau relationnel, d'une bonne connaissance de son secteur d'activité et désireux d'en faire profiter des demandeurs d'emploi et porteurs de projet de création d'entreprise suivis par notre association. Il acceptera de s'engager dans la durée (environ 6 mois) auprès d'un ou plusieurs demandeurs d'emploi ou créateurs d'entreprise.

## Le projet ELICE95



Le territoire de Plaine de France où sera implantée l'Ecole pour l'Insertion par la Création d'Entreprise (ELICE95) est celui qui connaît les difficultés les plus importantes dans le domaine de l'insertion professionnelle des habitants parmi les 5 territoires du département du Val d'Oise.

Le Val d'Oise comptait 20 000 bénéficiaires du RMI au 31 août 2008. 30 % de ces bénéficiaires du RMI sont des habitants de Plaine de France. Sur les 16 Communes du territoire de Plaine de France, quatre communes constituées en Communauté d'Agglomération Val de France (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse, Arnouville-lès-Gonesse) concentrent en leur sein la population la plus précarisée.

Le territoire de Plaine de France compte 9 ZUS. Sept de ces ZUS sont situées dans les trois principales Communes de la communauté d'Agglomération Val de France : Sarcelles, Villiers-le-Bel et Garges-lès-Gonesse.

Val de France est le territoire le plus « entreprenant » du Val d'Oise avec plus de 500 nouvelles créations d'entreprises par an.

Le territoire porte à sont actif un peu plus de 15% des créations d'entreprises nouvelles du départementale chaque année (source : CUCS en Val de France 2007-2009). Parmi ces entreprises, figure un nombre important de TPE qui sont créées par des personnes souhaitant créer leur emploi. Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération de Val de France et l'ensemble des intervenants sur le champ de la création d'entreprise, ont compris la nécessité de structurer, amplifier et diversifier les services d'appui aux créateurs d'entreprise.

Le constat fait dans le cadre du Contrat urbain de Cohésion Sociale est partagé par les professionnels du secteur de la création du département. Les plus représentatifs du secteur ont validé, lors de l'étude action sur ce projet, l'opportunité de créer une action d'insertion par la création d'entreprise plus en phase avec des candidats créateurs à fort potentiel, mais qui s'adapte mal à l'offre de services de conseil et d'accompagnement de droit commun.

L'Ecole pour l'Insertion par la Création d'Entreprise est un concept essaimé de ELICE 92, dispositif créé en 2005 dans le département des Hauts de Seine. L'originalité du dispositif procède de sa pédagogie centrée sur la personne du créateur, l'apprentissage du métier de chef d'entreprise, le développement du projet d'entreprise en vue de créer les conditions de pérennité de l'activité.

Actuellement, l'articulation de ces options pédagogiques dans la démarche de soutien au créateur n'est pas proposée dans le cadre d'un accompagnement de droit commun en Val d'Oise. Dans le dispositif ELICE 95, cette approche sera essentielle pour aboutir à la création d'activités viables avec des publics cibles issus des ZUS ou bénéficiaires de minima sociaux notamment.

Il s'agit pour l'essentiel de porteurs de projet de création d'entreprise à partir de 18 ans, habitant le territoire de Plaine de France dont probablement une majorité habitant les communes de la Communauté d'Agglomération de Val de France ayant des quartiers en ZUS : Hommes, femmes, jeunes diplômés, jeunes relevant des Missions Locales, demandeurs d'emploi de longue durée, salariés porteurs de projet, bénéficiaires de minima sociaux.